

# Pétition

## Des subventions POUR et pas contre le maintien de la biodiversité



Accepté par la Session des jeunes par 112 voix contre 35

**Année:** 2022  
**Thème:** Biodiversité  
**Destinataire:** Assemblée fédérale  
**Type d'entrée:** Pétition

### Contenu:

La session des jeunes demande que l'utilité des 58 subventions qui nuisent totalement à la biodiversité soient réévaluée d'ici 2030 en tenant compte des objectifs en matière de biodiversité. Les subventions contraires aux objectifs doivent être supprimées d'ici 2040. Dans le même laps de temps les mesures en faveur de la biodiversité devront bénéficier de mesures d'encouragement et de subventions renforcées.

### Justification:

Depuis l'année 1900 la situation de la biodiversité en Suisse s'est nettement dégradée, du fait notamment d'une exploitation plus intensive des ressources, de la croissance démographique, du commerce mondialisé et de la circulation des personnes. La sixième extinction de masse se déroule sous nos yeux, et les expert.es estiment que le rythme des disparitions d'espèces est de 10 à 100 fois plus élevé qu'au cours des 10 millions d'années précédentes. La perte de la biodiversité produit des effets tant sociaux, qu'écologiques et économiques, sans compter que les effets régulateurs de la biodiversité comme la captation de CO2 ou l'atténuation des canicules sont irremplaçables. Les académies suisses des sciences estimaient en 2020 que 162 subventions (des aides financières versées par la Confédération) portent atteinte à la biodiversité et sont à considérer, suivant l'usage qui en est fait, comme entièrement ou partiellement nuisibles. Le premier point de notre demande porte sur les 58 subventions totalement préjudiciables à la biodiversité dont la dotation totale atteint 8 milliards de FS par an. Ces subventions prennent des formes diverses comme la réduction des taxes pour le trafic motorisé (certaines importations de pétrole sont par exemple totalement ou partiellement exonérées de la taxe sur le CO2). Nous demandons la mise en place de mesures incitatives de protection de la biodiversité. Ces mesures d'encouragement subventionnées pourraient notamment exemple, à couvrir les surcoûts supportés par les agriculteurs.

- trices pour promouvoir la biodiversité
- à encourager la pose de panneaux photovoltaïques par les particuliers
- à protéger les marais, etc. Cette mesure permettra d'éliminer les aides publiques nuisibles à la biodiversité et d'encourager au contraire sa préservation.

### Informations intéressantes sur le thème et Document

### Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé